

Titre Professionnel inscrit au RNCP niveau II Responsable Ressources Humaines (CPN04p1)

2018-2019

Objectifs et compétences professionnelles

Ce parcours de formation vise à développer la capacité à concevoir et mettre en place des dispositifs, pratiques et outils RH.

Pour ce faire, il favorise : - L'enrichissement des **connaissances tant théoriques qu'empiriques** en inscrivant l'auditeur dans un processus de recueil et d'analyse de l'information relative aux politiques, outils, dispositifs et pratiques RH .

- Le développement **des capacités en audit/diagnostic stratégique, organisationnel et social** afin d'établir des préconisations RH.

La possibilité de se **spécialiser** en vue de répondre aux **défis RH actuels** : formation des adultes, conditions de travail, risques psychosociaux, égalité professionnelle, gestion des talents, gestion des générations et de l'intergénérationnel, numérique et GRH, GPEC et territoire...

Recueillir et structurer l'information en ressources humaines – Mettre en place et faire fonctionner les procédures de base en RH – Gérer les systèmes de rémunération – Mettre en place des politiques de gestion de ressources humaines - Réaliser un diagnostic, une évaluation ou un audit et proposer des améliorations

Organisation

La formation est dispensée en alternance.

Enseignement par UE capitalisables dispensé sous forme de cours oraux, de travaux dirigés et de Travaux Pratiques.

Chaque unité d'enseignement donne lieu à un contrôle par examen final

Validation / Procédure de délivrance des diplômes

Diplôme : La délivrance du diplôme est soumise à l'obtention de l'ensemble des unités d'enseignements ainsi qu'à des exigences d'expérience professionnelle.

- Soit deux ans d'expérience professionnelle au sein d'un service rattaché à la DRH et couvrant au minimum 2 domaines de la GRH (**rédiger un rapport d'activités**)

- soit un an d'expérience professionnelle dans le domaine RH (2 domaines RH), plus deux ans d'expérience professionnelle hors RH (**rédiger un rapport d'activités**)

Inscription

Du 01 Juin au 27 juillet
et du 03 au 28 septembre

Public visé

Titulaire d'un Bac +3.
Si Bac+3 hors RH, des
UE supplémentaires
seront demandées
(DRS101, DRS102,
FPG104, FPG114)

Durée

1 an (octobre 2018
à septembre 2019)

Lieu

CFA - CCIM

- soit trois ans d'expérience professionnelle hors domaine. L'auditeur devra effectuer un stage de 3 à 6 mois en fonction des activités professionnelles passées. Dans ce cas, il devra rédiger un rapport de stage

Unité d'enseignement : Les attestations de réussite aux UE devront être récupérées au bureau du CNAM Martinique

Il est indispensable d'effectuer une demande individuelle de diplôme auprès de nos services (nous consulter).

Pré-requis

Obligatoires pour les auditeurs titulaires d'un Bac+3 hors spécialité RH

-UE DRS101 *Droit du travail : relations individuelles (6 crédits)*

-UE DRS102 *Droit du travail : relations collectives (6 crédits)*

-UE FPG104 *Gestion de la paie (4 crédits)*

-UE FPG114 *Outils RH (6 crédits)*

Programme

- UE FPG102 Concevoir et mettre en œuvre les pratiques de GRH (6 crédits*)

- UE FPG106 Travaux pratiques en ressources humaines I (6 crédits*)
(Mémoire à rendre et présentation orale)

- UE FPG107 Travaux pratiques en Ressources Humaines II (6 crédits*)
(Mémoire à rendre et présentation orale)

- UE DSY101 Modèles et représentations de l'organisation – conception classique (6 crédits*)

- UE FPG108 Gestion des talents (4 crédits*)

- UE FPG105 Technologies de l'information et de la communication et GRH (4 crédits*)
(Les auditeurs ayant obtenu FPG 105 dans le cadre de la licence RH doivent obtenir l'UE EME 102)

- UE DSY005 Organisation du travail et des activités (6 crédits*)

- UE DRS104 Droit de la Sécurité Sociale (6 crédits*)

- UA232B Mémoire d'expérience professionnelle (18 crédits*)

*1 Crédit comprend entre 6 et 10 h de cours présentiel

Le programme détaillé des UE est consultable sur le site du CNAM Martinique
[http : //www.cnam-martinique.fr](http://www.cnam-martinique.fr)